

Inauguration du rond-point des Coquelicots à Trélissac

1 DOCUMENT - Publié le 23 septembre 2021

Le Conseil départemental de la Dordogne a inauguré le rond-point des Coquelicots à Trélissac jeudi 23 septembre 2021.



20210923_FP_Rond_Point_Coquelicots.pdf
(.pdf, 93,3 Ko)



TÉLÉCHARGER

Ce nouveau carrefour giratoire sur la RD6021 répond à une nécessité de sécurité routière. La réalisation et l'implantation d'un ensemble commercial (surface totale de vente de 1950,06 m² sous les enseignes LIDL et MAXI ZOO) en bordure de RD 6021 doit, en effet, générer un trafic en entrée et sortie plus important sur la route départementale.

La création de ce carrefour giratoire est particulière : le projet a été conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département mais son coût est supporté par le promoteur de la nouvelle zone commerciale, la SCI Moulin des Mounards, propriétaires pour partie des emprises occupées par la nouvelle structure routière et ses dépendances.

Cela a fait l'objet d'une convention entre les deux parties, signée le 5 octobre 2020, qui définit les conditions administratives, techniques et financières liées à cette opération.

Le projet consistait en la réalisation d'un carrefour giratoire à quatre branches au carrefour entre la RD6021 (deux branches), la rue des Coquelicots (voirie communale) et la voie d'entrée à la zone commerciale (GO SPORT, projet LIDL...). La bretelle d'entrée de la RD6021 côté Périgueux comporte deux voies et la bretelle de sortie vers Trélissac deux voies également afin de répondre aux conditions de trafic actuelles.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS SUD OUEST. Ils ont été réalisés du 4 mai à fin août 2021.

Le montant de l'opération départementale s'élève à environ 338.700 € HT, soit 402.200 € TTC. En application de la convention signée avec la SCI Moulin de Rodas, le coût est supporté par cette dernière.

Une place aux modes de déplacements doux

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/inauguration-du-rond-point-des-coquelicots-a-trelissac-1-22331808?>

Dans le cadre des travaux du giratoire, le Conseil départemental a réalisé des traversées sécurisées pour les modes de déplacements doux (cycles et piétons) sur la branche du projet ainsi que celle côté giratoire de la Feuilleraie.

La continuité de cette voie dédiée aux modes de déplacement doux empruntera la propriété des zones d'activités situées de part et d'autre de la RD6021. La réalisation de cette continuité ne relève pas de l'emprise des travaux départementaux et de la maîtrise d'ouvrage départementale.

Le rond-point des Coquelicots en chiffres

- › Rayon du giratoire : 17,50 m dont
- › un îlot central végétalisé de 14 m de diamètre,
- › une surlargeur franchissable de 1.5 m,
- › une chaussée de 9 m et un trottoir de 1.4 m.